

Intégration sous-régionale

"Un siège digne et à la hauteur des missions de la CEEAC"

J.K.M
Libreville/Gabon

Tel est la réaction du secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Ahmad Allam-Mi. C'était hier, après réception des clés du nouveau bâtiment devant abriter les Services de cette organisation sous-régionale. L'acte de cession a été signé, le jour même, par lui et le chef de la diplomatie gabonaise, Alain-Claude Bilie-By-Nze.

LE ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a présidé, hier, la cérémonie de transfert officiel des anciens locaux de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Un transfert matérialisé par la remise des clés de ce bâtiment au secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Allam-Mi, et par la signature de l'acte officiel de cession par ces deux personnalités. En présence, entre autres, de certains membres du gouvernement et des diplomates accrédités dans notre pays. De façon concrète, au bout de cinq mois de travaux de réhabilitation, la CEEAC devrait établir ses quartiers dans cet immeuble, situé dans une artère symbolique de la capitale gabonaise. Tant elle abrite les



Le ministre des Affaires étrangères, Alain Claude Bilie-By-Nze, lors de son intervention..



Le chef de la diplomatie gabonaise (d) remettant l'acte de cession au secrétaire général de la CEEAC Ahmad Allam-Mi.

sièges des deux Chambres du Parlement, l'Hôtel de ville de Libreville, le ministère des Finances, etc. Il faut y voir, a souligné Alain-Claude Bilie-By-Nze, la matérialisation de l'engagement du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, par ailleurs président en exercice de la CEEAC, à œuvrer à la promotion de l'intégration sous-régionale, dans la droite ligne de l'Accord de siège signé à Libreville, le 12 juin 1986. Lequel engage, entre autres, notre pays à doter l'institution sous-régionale d'un cadre approprié à ses missions. Dans tous les cas, avec ce nouveau siège, tous les services de la CEEAC seront désormais concentrés et regroupés en un



Le futur siège de la CEEAC

seul lieu. Ce qui devrait se traduire par une plus grande efficacité et davantage d'efficience dans le fonctionnement de cette organisation sous-régionale. Et des économies

d'échelle, dans la mesure où la CEEAC ne devrait plus s'adonner à des locations onéreuses. Quoi qu'il en soit, cette manifestation, a indiqué le chef de la diplomatie ga-

bonaise, est la matérialisation de l'engagement pris par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, "de doter l'institution communautaire d'un cadre suffisamment représentatif de ses missions", à l'issue de la tenue à Libreville, il y a près d'un mois, de la 2e réunion ministérielle du Comité de pilotage de la réforme institutionnelle de la CEEAC (Copil-RE). Un cadre suffisamment adapté aux nouveaux enjeux auxquels la CEEAC doit faire face. Notamment la conduite à bon port du processus en cours de réformes, matérialisée par l'adoption d'un certain nombre de textes à l'issue des assises tenues dans la capitale gabonaise, du 25 au 27 juillet dernier. Dont

les plus emblématiques sont le projet de texte révisant le Traité instituant la CEEAC, la mutation du secrétariat général en une Commission dotée de onze commissaires et d'un président, le projet de texte révisant le règlement financier de la CEEAC, le projet de statut du personnel, l'intégration harmonieuse du Conseil de paix et de la sécurité de l'Afrique centrale (Copax) au sein de la communauté, etc. Dans tous les cas, Ahmad Allam-Mi a exprimé sa profonde gratitude au chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, tout en traduisant sa "joie et fierté" de savoir que la CEEAC dispose désormais "d'un siège digne et la hauteur de ses missions".

Tournée interparlementaire/département de la Lopé

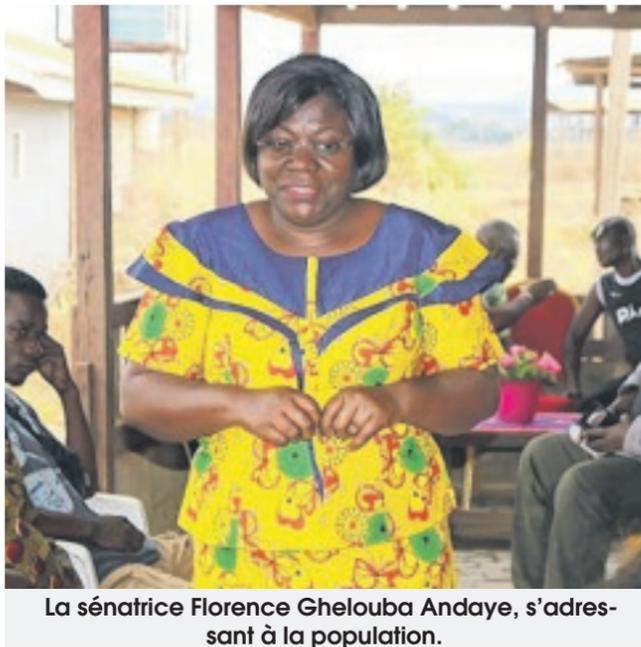
La sénatrice Ghelouba Andjaye rassure ses électeurs

AEE
Libreville/Gabon

Occasion pour elle de recueillir les doléances de ses électeurs, et de leur faire le compte-rendu des travaux de la première session ordinaire du Parlement.

LA sénatrice du Parti démocratique gabonais (PDG) du département de la Lopé, Florence Ghelouba Andjaye épouse Ndong Obiang, a mis à profit l'intersession parlementaire pour visiter les différents villages de son fief politique.

Là-bas, elle a échangé avec les populations et noté les difficultés auxquelles elles font face au quotidien. Ces difficultés étaient axées essentiellement sur les besoins primaires, notamment l'accès aux soins, à l'éducation, à l'eau potable. Occasion également pour évoquer le lancinant conflit homme-faune qui empoisonne le quotidien



La sénatrice Florence Ghelouba Andjaye, s'adressant à la population.



Des populations écoutant la sénatrice lors de sa tournée.

des populations de ce département qui a pour chef-lieu Booué, dans la province de l'Ogooué-Ivindo. Ces préoccupations, a indiqué l'élue, le gouvernement dirigé par le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale en a fait siennes. "Chaque jour, des efforts sont déployés par

nos dirigeants pour vous apporter le bien-être. Leur plus grand souhait c'est que vous soyez heureux. Et face à vos nombreuses préoccupations, des solutions seront trouvées progressivement", a-t-elle souligné. Question de les rassurer que le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba et le gouvernement en

sont conscients et ne les oublient pas. La sénatrice a également profité de cette tournée pour visiter les barrières électriques érigées par l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), pour protéger les plantations des villageois contre les éléphants. Et ce, dans le cadre des solutions des-

tinées à mettre un terme au conflit homme-faune. Au-delà de ces préoccupations, Florence Ghelouba Andjaye épouse Ndong Obiang a saisi cette opportunité pour faire le compte rendu des activités liées aux travaux de la première session du Parlement, dite "session des Lois". De même, elle a fait

don de matériel agricole aux populations de son fief politique. Enfin, la sénatrice a assisté, le 17 août dernier, aux côtés du sous-préfet du district de Mokeko, au défilé relatif à la célébration du 59e anniversaire de l'indépendance de notre pays.